

PAR COURRIEL :

Montréal, le 27 novembre 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour le 8000, avenue Blaise-Pascal,
Montréal

V/Réf

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 novembre dernier et modifiée ce jour, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation (-14) daté du 19 mai 1987; 2 pages
2. Certificat d'autorisation pour l'installation de deux nouvelles presses et ajout de quatre unités d'impression à une presse existante (-12) daté du 29 avril 1994; 2 pages
3. Certificat d'autorisation pour l'installation d'un système de recyclage de solvants usés (-10) daté du 29 avril 1994; 2 pages
4. Lettre des Imprimeries Quebecor inc. (-13) datée du 10 janvier 1995; 1 page
5. Lettre de notre Ministère datée du 13 avril 2012; 1 page
6. Lettre de Transcontinental datée du 3 mai 2012; 1 page

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)

Sainte-Foy, le 19 mai 1987

IMPRIMERIE RONALDS INC.
8000, Blaise-Pascal
Montréal (Québec)
H1E 2S7

À l'attention de Monsieur 53-54
directeur à l'exploitation

Objet: Certificat d'autorisation

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation que vous nous avez soumise le 15 décembre 1986, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la Qualité de l'Environnement (L.R.Q., c. Q-2), j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués à la compagnie Imprimerie Ronalds Inc. située au 8000, Blaise-Pascal à Montréal et peuvent être décrits sommairement comme suit:

- Agrandissement de l'usine et aménagement de nouveaux départements de production dont le développement de films et plaques d'aluminium et la reliure.
- Installation d'un réservoir d'égalisation d'une capacité de 150 GI recevant les eaux de procédé du traitement de plaques.
- Les déchets générés par les opérations de production et de traitement des eaux usées seront recirculés dans le procédé ou éliminés conformément aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

.../2

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU LE

MAI 21 1987

DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Le tout tel que décrit dans la demande de certificat présentée le 15 décembre 1986 par Monsieur _____ directeur à l'exploitation, et selon les plans suivants:

- dessin DH-35 de 23-24... daté du 23 novembre 1971
- plan A-100 révision 4 daté du 29 janvier 1986 et intitulé "Plan d'ensemble et d'aménagement".
- dessin 4063-803, émission 4 daté du 18 février 1986 et intitulé "Plan des bureaux, mezzanine et rez-de-chaussée-plomberie".

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute approbation ou autorisation requise par toute loi et tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Maurice Masse, ing.
Directeur général de
l'assainissement des eaux

c.c.: M. Jean-Yves Saucier
Direction Régionale de Montréal

M. Gérald Séguin, ing.
Communauté Urbaine de Montréal



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de
Montréal et de Lanaudière

RECOMMANDÉ

Montréal, le 29 avril 1994

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Imprimeries Québecor inc.
faisant affaires sous la raison sociale
Imprimerie Québecor Montréal (Ronalds)
8000, avenue Blaise-Pascal
Montréal (Québec)
H1E 2S7

N/Référence : 7610-06-01-0041212
1061591

Objet : Installation de deux nouvelles presses et ajout de
quatre unités d'impression à une presse existante

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation
reçue le 26 avril 1993 et complétée le 28 février 1994, j'au-
torise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de
l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et ce, au titulaire ci-
haut mentionné de réaliser le projet décrit ci-dessous :

- installation de deux presses de marque Harris
M-1000B, avec quatre unités d'impression et
sécheur modèle TEC C-3000;
- ajout de quatre unités d'impression à la presse
Baker-Perkins, modèle G-16;

sur le lot 134-946 du cadastre de la Paroisse de
Rivière-des-Prairies à Montréal, sur le territoire
de la Communauté urbaine de Montréal.



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-06-01-0041212
1061591

Le 29 avril 1994

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

TYPE DE DOCUMENT	DATE	SIGNATAIRE
Lettre à K. Carrière	23 avril 1993	
Lettre à André Antoine	20 mai 1993	
Lettre à André Antoine	23 juin 1993	53-54
Lettre à André Antoine	9 septembre 1993	
Lettre à André Antoine	13 septembre 1993	
Lettre à André Antoine	30 septembre 1993	
Lettre à André Antoine	25 février 1994	

Le projet devra être réalisé conformément à cette demande de certificat et documents.

L'activité et les travaux autorisés peuvent être entrepris à compter de la date des présentes.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement
et de la Faune,



ROBERT TÉTREULT
Directeur régional

RT/AA/mp





Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de
Montréal et de Lanaudière

RECOMMANDÉ

Montréal, le 29 avril 1994

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Imprimeries Québecor inc.
faisant affaires sous la raison sociale
Imprimerie Québecor Montréal (Ronalds)
8000, avenue Blaise-Pascal
Montréal (Québec)
H1E 2S7

N/Référence : 7610-06-01-0041210
1075526

Objet : Installation d'un système de recyclage de solvants
usés

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation
reçue le 8 mars 1993 et complétée le 28 février 1994, j'au-
torise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de
l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et ce, au titulaire ci-
haut mentionné de réaliser le projet décrit ci-dessous :

installation d'un système de recyclage de solvants
usés de marque Framco, modèle SRS-175XP, capacité
13,6 l/h, sur le lot 134-946 du cadastre de la
Paroisse de Rivière-des-Prairies à Montréal, sur le
territoire de la Communauté urbaine de Montréal.



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-06-01-0041210
1075526

Le 29 avril 1994

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

TYPE DE DOCUMENT	DATE	SIGNATAIRE
Lettre à K. Carrière	4 mars 1993	53-54
Lettre à André Antoine	10 mai 1993	
Lettre à André Antoine	25 février 1994	

Le projet devra être réalisé conformément à cette demande de certificat et documents.

L'activité et les travaux autorisés peuvent être entrepris à compter de la date des présentes.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement
et de la Faune,



ROBERT TÉTREULT
Directeur régional - Environnement

RT/AA/mp



Montréal, le 13 avril 2012

Monsieur : 53-54, ing.
Transcontinental
400, avenue Sainte-Croix
Bureau 100, Est
Saint-Laurent (Québec) H4N 3L4

N/Réf. : 7610-06-01-00412-01
Document : 400914078

Objet : **Cessation d'activité de la Transcontinental au 8000, Blaise Pascal à
Montréal**

Monsieur,

La présente est pour vous rappeler vos obligations vis-à-vis du Ministère relativement à la cessation d'activité au lieu cité en objet.

- Selon l'article 13 du *Règlement sur les matières dangereuses* (Q-2, r.32), vous êtes tenu de donner un préavis de 30 jours au Ministère avant la cessation des activités de l'usine citée en objet et mentionnée à l'annexe 3 du règlement

Les bâtiments et les équipements doivent être décontaminés ou démantelés. Lorsqu'il y a démantèlement, les matériaux provenant de démantèlement de bâtiments et, le cas échéant, d'équipements doivent être décontaminés ou expédiés à un lieu autorisé.

Nous vous demandons de nous faire parvenir tous les documents relatifs à l'élimination des matières dangereuses résiduelles et au démantèlement des équipements préalablement décontaminés s'il y'a lieu.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Mme Karima Benlounes au (514) 873-3636, poste 229.

Nous vous remercions d'emblée de votre coopération et vous prions d'accepter,
Monsieur, nos salutations les meilleures.

Karima Benlounes
Technicienne